

LINGERIE CHAUSSURES
ESTHÉTIQUE BIJOUX
OPTIQUE DIAGNOSTIC
ASSURANCES MARITIMES
RESTAURATION
SPAS ASSURANCE
AGENCES IMMOBILIÈRES
COIFFURE ATELIERS
CAFÉS SCIENTIFIQUES
DISTRIBUTION SPÉCIALISÉE
SERVICES CUISINISTES
À LA PERSONNE PORTES
COURTAGE EN TRAVAUX
MODE ENTRETIEN
CHAUFFAGISTES
RÉPARATION DE VOITURES
ÉNERGIES RENOUVELABLES
CENTRALES D'ACHAT ET DE RÉFÉRENCIEMENT

Gouache ●

LES AVOCATS DE LA DISTRIBUTION

Gouache.

LES AVOCATS DE LA DISTRIBUTION

NOS AVOCATS ACCOMPAGNENT PLUS DE 250 ENSEIGNES OU INDUSTRIELS, DE TOUTES TAILLES, DU CRÉATEUR DE RÉSEAU À LA MULTINATIONALE, DANS TOUTES LEURS OPÉRATIONS DE DISTRIBUTION, EN FRANCE ET À L'INTERNATIONAL.



DES BENCHMARKS DANS TOUS LES SECTEURS D'ACTIVITÉ

Notre connaissance des secteurs d'activité de nos clients garantit que vous bénéficierez de benchmarks performants.



LA COMPRÉHENSION DE VOS ENJEUX

Plusieurs avocats du cabinet sont diplômés de sciences de gestion, assurant la compréhension de vos enjeux, un service adapté à vos besoins, pour des résultats pragmatiques et opérationnels.



NOS AVOCATS CONSEILLENT ET PLAIDENT

L'effectivité d'un conseil ou d'une rédaction d'acte ne vaut que confrontée à la procédure. Cette connaissance du contentieux nous permet de prévoir les outils utiles pour l'éviter et l'aborder dans les meilleures conditions possibles.



L'HORIZON DE NOS AVOCATS EST INTERNATIONAL

Plusieurs de nos avocats sont diplômés d'un LLM anglo-saxon, connaissent les systèmes de common law, ont été expatriés et ont collaboré à l'activité de cabinets internationaux de renom.

Le cabinet a accompagné ses clients dans plus de 50 pays différents et dispose de correspondants fiables sur de nombreux marchés étrangers.



PRODUCTIVITÉ ET VEILLE RÉGLEMENTAIRE

Nous disposons d'un système propre de veille juridique et d'organisation de nos savoirs. Nos collaborateurs sont formés en permanence, comme vous êtes informés en temps utile.



NOUS SOMMES TOURNÉS VERS L'EXCELLENCE TECHNIQUE

Cela nous permet d'être auteurs pour les revues techniques d'encyclopédies, de formules et d'articles, en droit de la distribution et en droit commercial. Nous sommes publiés par des éditeurs scientifiques de renom.

JURISCLASSEUR LEXIS NEXIS / CONTRAT CONCURRENCE CONSOMMATION / LA SEMAINE JURIDIQUE EDITION ENTREPRISES / DICTIONNAIRE PERMANENT DE DROIT DES AFFAIRES



NOUS COLLABORONS AVEC L'UNIVERSITÉ

Le Professeur Martine Behar-Touchais, agrégée de droit privé enseignant à la Sorbonne et ancien membre du conseil de la concurrence, fait partie de l'équipe et consacre au cabinet au moins une journée par semaine.

Jean-Baptiste Gouache enseigne le droit de la distribution dans plusieurs masters.

DJCE RENNES / M2 CONCURRENCE DISTRIBUTION CAEN / DESU DISTRIBUTION AIX MARSEILLE



NOUS ANIMONS DE NOMBREUSES FORMATIONS AU DROIT DE LA DISTRIBUTION en partenariat, par exemple, avec :

LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE LA FRANCHISE / LA FÉDÉRATION DU COMMERCE ASSOCIÉ / LEXIS NEXIS / LSA



LE CABINET AIME INNOVER

Il est par exemple à l'origine de la dématérialisation des DIP en France, système désormais utilisé par de nombreuses enseignes de référence.



LE MARCHÉ A RECONNU NOS COMPÉTENCES

Si notre meilleur argument est la prescription faite par nos clients, les classements de cabinets d'avocats nous distinguent aux meilleures places.

DECIDEURS
STRATEGIE FINANCE DROIT

INCONTOURNABLE
en droit de la franchise

FORTE NOTORIÉTÉ
en droit de la distribution

TROPHÉES
DU DROIT
P A R I S

ÉQUIPE MONTANTE
en droit de la distribution

The
**LEGAL
500**

**RECOMMENDED
LAW FIRM**
competition
& distribution law



Jean-Baptiste GOUACHE

Membre du collège des experts de la Fédération Française de la Franchise

NOS COMPÉTENCES

Contrats de distribution

Nous vous aidons à déterminer quelle stratégie contractuelle de distribution est la plus appropriée en fonction de votre situation. Nous rédigeons tous les contrats de distribution, tels que franchise, licence de marque, concession, gérance-mandat, distribution sélective, commission affiliation, agence commerciale.

Nous assurons ensuite votre veille juridique. Nous vous assistons dans la gestion des relations contractuelles avec vos distributeurs aux stades précontentieux et contentieux.

Concurrence

Nous vous aidons à vous identifier et à vous prémunir des risques liés au droit de la concurrence, comme à tirer parti de celui-ci. Nous intervenons notamment en pratiques restrictives de concurrence et en droit des ententes. Nous vous aidons aussi à faire face au dénigrement, et à la concurrence déloyale ou parasitaire des autres acteurs du marché.

Approvisionnements

Nous participons à l'organisation juridique des approvisionnements de nos clients. Nous mettons en place les centrales d'achat et de référencement, nous rédigeons les CGV, les accords de référencement, les conventions uniques de l'article L. 441-7 du Code de commerce. Nous gérons les déréférencements et les litiges fournisseurs / clients.

Vente aux non professionnels

Nous assurons la licéité de vos publicités et de vos actions de promotion des ventes. Nous assurons la conformité de vos pratiques au droit de la consommation, pour les ventes à domicile, en magasin ou à distance et notamment en ligne.

L'évolution récente du droit de la promotion a ouvert de nouvelles opportunités et créé de nouveaux risques non encore délimités de manière évidente.

Propriété intellectuelle

En amont de la création du réseau, nous vous aidons à protéger votre concept commercial et à préserver sa singularité : après avoir élaboré une stratégie de protection, nous organisons vos dépôts de marques, de dessins et modèles, vos acquisitions et datations de droits d'auteur, protégeons vos données et en assurons un usage licite. Ensuite, nous assurons les surveillances de registres, gérons les oppositions à dépôt et les actions en contrefaçon.

Lieux de vente

Nous vous aidons à négocier vos baux commerciaux, à gérer vos relations avec vos bailleurs, à assurer le contentieux des baux. Nous intervenons sur les cessions de fonds de commerce, et de droit au bail, et plus généralement à l'occasion de toutes les opérations sur fonds de commerce.

AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISE EN RÉSEAU

Le cabinet a créé le passeport pour la franchise en 2013. Chaque année, ce concours récompense un projet de création de réseau de distribution conduit par un entrepreneur ayant éprouvé son concept et souhaitant le dupliquer.

Le lauréat bénéficie d'un accompagnement pluridisciplinaire d'une valeur de plus de **100.000 Euros**, offert par le cabinet et ses partenaires.

+ d'infos sur :

www.concours-devenir-franchiseur.fr



www.gouache.fr

Retrouvez chaque semaine
sur notre site internet :

de nombreux articles

des vidéos

notre newsletter

sur l'actualité de la distribution

Suivez-nous
sur les réseaux sociaux



Gouache.

LES AVOCATS DE LA DISTRIBUTION

4, rue Dufrénoy

75116 PARIS

01 45 74 75 92

contact@gouache.fr